SCOTSTOWN NATURELLEMENT!

Info-Scotstown

Ville de Scotstown

Volume 12 – Numéro 1 – 8 pages http://www.scotstown.net Novembre 2023

À lire . . .

- Appel au souvenir
- Avis publics
- Recherche : Préposé(e) à l'entretien de la patinoire
- Assemblée de consultation publique
- Stationnement de nuit interdit
- Informations municipales
- Brr... Mon bac de compost est gelé
- Activités à Scotstown

****

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal :

5 décembre 2023
À 19 h

****

Pour contacter la Ville de Scotstown :
819-560-8433
ou par courriel :
ville.scotstown@hsfqc.ca

APPEL AU SOUVENIR

La filiale 48 de la Légion royale canadienne tiendra des services commémoratifs le **samedi 11 novembre 2023, à 10 h 30 au cénotaphe de Scotstown** et à 14 h au cénotaphe situé devant le centre communautaire Armoury, à Bury. Cette année encore, la cérémonie se déroulera à l'EXTÉRIEUR si le temps le permet. Il y aura des places assises à l'intérieur pour ceux qui ne peuvent pas rester debout. Tout le monde est invité à y assister.

Pourquoi et quand porter un coquelicot et l'utilisation de l'argent recueilli par la vente de coquelicots et de couronnes. Les membres de la Légion vendent des coquelicots et des couronnes pour perpétuer le souvenir des 117 000 Canadiens et Canadiennes qui ont consenti le sacrifice suprême au service du Canada. Grâce à ces ventes, la Légion aide à garantir que les anciens combattants et leurs familles sont pris en charge et traités avec le respect qu'ils méritent.
N'oubliez pas que lorsque vous portez un coquelicot ou que vous déposez une couronne, vous rendez hommage à ceux qui ont fait le sacrifice ultime au service de leur pays et vous aidez les anciens combattants et leurs familles.

Valerie MacLeod Présidente de la campagne du coquelicot, filiale 48
819-872-3642

CALL TO REMEMBRANCE

The Royal Canadian Legion Branch 48 will hold memorial services on Saturday, November 11, 2023, at 10:30 a.m. at the Scotstown Cenotaph and at 2 p.m. at the cenotaph in front of the Armoury Community Centre in Bury. Once again this year, the ceremony will take place OUTSIDE, weather permitting. Indoor seating will be available for those unable to stand. Everyone is welcome to attend.
Why and when to wear a poppy and the use of money raised by the sale of poppies and wreaths. Legion members sell poppies and wreaths to commemorate the 117,000 Canadians who made the supreme sacrifice in the service of Canada. Through these sales, the Legion helps ensure that veterans and their families are cared for and treated with the respect they deserve.
Remember, when you wear a poppy or lay a wreath, you're honouring those who made the ultimate sacrifice in the service of their country, and you're helping veterans and their families.

Valerie MacLeod Poppy Campaign President,
Branch 48
819-872-3642

AVIS PUBLICS
AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SCOTSTOWN

AVIS DE PUBLIC – AVIS DE MOTION

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2023, les projets de règlement et avis de motion sont donnés :

. Avis de motion et dépôt de projets de Règlement 524-23 modifiant le règlement 384-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;

. Avis de motion et dépôt de projets de Règlement 525-23 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2024;

. Avis de motion et dépôt de projets de Règlement 526-23 relatif à la rémunération du personnel électoral et abrogation du règlement 490-21;

. Avis de motion et dépôt de projets de Règlement 527-23 relatif aux règles de contrôle et de suivi budgétaire et la délégation de dépenser et abrogation du règlement 407-12.

Les projets des règlements peuvent être consultés au bureau municipal. Les règlements seront adoptés lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Donné à Scotstown, ce 9 novembre 2023

Monique Polard, Directrice générale

****

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Monique Polard, directrice générale de la Ville de Scotstown, qu'une séance extraordinaire se tiendra **mardi, le 5 décembre 2023 à 18 h 30**.

Les délibérations ainsi que la période de questions lors de cette séance porteront uniquement sur les points suivants :

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2024
4. Programme triennal d'immobilisations 2024 – 2025 - 2026
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Donné à Scotstown, ce 9e jour du mois de novembre 2023.

Monique Polard, Directrice générale

VILLE DE SCOTSTOWN
101, chemin Victoria Ouest
Scotstown (Québec) J0B 3B0
Téléphone : (819) 560-8433 - *Télécopieur : (819) 560-8434*
Courriel: ville.scotstown@hsfqc.ca

RECHERCHE

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

La Ville de Scotstown est à la recherche d'une personne pour l'entretien de la patinoire par contrat pour la saison d'hiver 2023-2024. Ce poste est sous la supervision de la directrice générale et/ou conseil municipal de la Ville de Scotstown.

Description de tâches

- Préparer et entretenir la patinoire approximativement du 17 décembre 2022 au 9 mars 2024 ou selon les conditions climatiques : ouverture, déneigement, arrosage, réparations mineures, etc.;
- Ouvrir le local aux heures d'ouverture de la patinoire et faire une inspection pour vérifier que les gens peuvent avoir accès en sécurité – Rapporter au bureau municipal tous bris;
- Entretien mineur des équipements : souffleuse, pelles, etc.

Le local doit être ouvert selon l'horaire indiqué ci-dessous même si le patinage est impossible à cause des conditions climatiques ou toute autre raison. La patinoire sera fermée le 25 décembre et le 1er janvier.
Note : Selon la disponibilité de l'employé aux travaux publics, celui-ci pourra collaborer à la fabrication de la 1re glace.

Exigences : Être âgé de 18 ans et plus (un atout) // Faire preuve de respect et de discrétion dans l'exercice de ses fonctions // Démontrer un sens des responsabilités et de l'organisation // Être ponctuel // Démontrer une capacité de travailler en collaboration avec d'autres personnes // Responsable, honnête, mature et disponible // Aucun casier judiciaire // Détenir un cours de premiers soins serait un atout.

Durée de l'emploi : Entre 10 et 13 semaines selon les conditions climatiques – Horaire variable : 30 à 35 heures par semaine sur 7 jours.

Offre de services : Ce travail est contractuel.

Le local doit être ouvert selon l'horaire suivant : *lundi au vendredi de 18 h à 21 h **ET** samedi, dimanche et les jours de congé scolaire de 13 h à 16 h et de 18 h à 21 h*

Les personnes qui déposeront une offre seront contactées pour une rencontre.

Commentaires : Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui postuleront, mais nous ne communiquerons qu'avec celles qui seront retenues pour une entrevue.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 décembre 2023 à 12 h (midi) :

Ville de Scotstown – Offre emploi : ***Responsable de la patinoire***
101, chemin Victoria Ouest, Scotstown (Québec) J0B 3B0
ville.scotstown@hsfqc.ca Téléphone : 819 560-8433, poste 2001 Télécopieur : 819 560-8434

Province de Québec
MRC du Haut-Saint-François

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE
PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

AVIS est donné par le soussigné, Dominic Provost, Directeur général, qu'une assemblée de consultation publique sur le Projet de plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Haut-Saint-François, adopté le 20 septembre 2023 conformément à la *Loi sur la qualité de l'environnement*, se tiendra comme suit :

ASSEMBLÉES PUBLIQUES

Date : 20 novembre 2023 Heure : 18h30 Lieu : Bureaux de la MRC, Salle du Conseil Adresse : 85 av. du Parc, Cookshire-Eaton, J0B 1M0
Date : 21 novembre 2023 Heure : 18h30 Lieu : Hôtel de Ville de Scotstown, Salle du 2e étage Adresse : 101, ch. Victoria Ouest, Scotstown, J0B 3B0

Ces assemblées de consultation publique ont pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de Plan de gestion des matières résiduelles et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

Il est possible à toute personne ou organisme intéressé de déposer un mémoire sur le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Haut-Saint-François d'ici au 30 novembre 2023. Le dépôt peut se faire soit au bureau de la MRC du Haut-Saint-François à Cookshire-Eaton en version papier ou en version électronique à l'adresse julien.page@hsfqc.ca.

Le projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Haut-Saint-François peut être consulté au bureau de la MRC et au bureau de chacune des municipalités membres de la MRC durant les heures normales d'ouverture. Il peut également être consulté sur le site Web de la MRC du Haut-Saint-François. www.mrchsf.com

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Coordonnateur en environnement, Julien Pagé :

819-560-8400 poste 2109
Julien.page@hsfqc.ca

Donné et signé à Cookshire-Eaton, ce 5 octobre 2023.

Dominic Provost
Directeur général et greffier-trésorier

SOMMAIRE DU PROJET DE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC DU Haut-Saint-François

Contexte

La MRC du Haut-Saint-François présente son projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé à la population. Le PGMR a pour but d'aider la MRC et ses municipalités à planifier leurs activités et leurs services en gestion des matières résiduelles (GMR) pour les sept prochaines années.
Le PGMR de la période 2016-2020 proposait 36 mesures pour l'amélioration de la GMR de la MRC du Haut-Saint-François. De façon sommaire, quatre (4) mesures proposées dans ce PGMR ont été réalisées, comme l'étude comparant différents modes de gestion des vidanges des fosses septiques. De plus, vingt-quatre (24) autres, comme la campagne du *Mouvement j'y participe*, sont en cours de réalisation. En revanche, huit (8) mesures n'ont pas été réalisées ou ont été abandonnées; il s'agit, par exemple, du projet de ressourcerie.

Faits saillants

D'après les données d'élimination du MELCCFP, chaque citoyen de la MRC du Haut-Saint-François a éliminé en moyenne 371 kg de déchets au cours de l'année 2021. Cette donnée inclut les trois secteurs : résidentiel, industries, commerces et institutions (ICI) ainsi que la construction, rénovation et démolition (CRD).
Le taux global de mise en valeur des matières de ces trois secteurs est estimé, en 2021, à 42 %, avec un avantage au secteur résidentiel qui a récupéré 57 % des matières résiduelles. Les matières récupérées le sont surtout à travers la collecte des matières recyclables, celle des matières organiques et l'apport volontaire aux écocentres.

Plan d'action

Le plan d'action du PGMR vise l'atteinte des cibles du Plan d'action 2019-2024 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) ainsi que celles de la Stratégie de valorisation de la matière organique (SVMO). Le plan d'action du PGMR est axé sur les orientations suivantes :

1. Réduire les quantités de matières enfouies en priorisant la hiérarchie 3RV
2. Instaurer la gestion et la valorisation de l'ensemble des matières organiques du territoire
3. Promouvoir une saine gestion des matières résiduelles dans les ICI et dans le secteur des CRD
4. Acquérir de l'information pour optimiser les services et les ressources en GMR sur le territoire

Les mesures proposées dans le plan d'action concernent entre autres les volets suivants :

- Favoriser la réduction à la source et le réemploi
- Assurer la collecte et le traitement des matières organiques du résidentiel et des ICI
- Accompagner les ICI dans l'amélioration de leur performance en GMR
- Créer des incitatifs à la bonne gestion des résidus de CRD

****

IMPORTANT

Le stationnement de nuit est interdit à partir du 15 novembre

La Ville de Scotstown avise la population qu'à partir du 15 novembre, il sera strictement interdit de stationner un véhicule sur un chemin public de la ville comme le prévoit le règlement municipal 396-12, et ce, de minuit à 7 heures le matin.

Information importante : L'automobiliste qui stationne son véhicule dans son entrée privée, mais trop près de la rue, risque de le voir enfoui sous la neige laissée par le renvoi du chasse-neige; le véhicule pourrait alors être endommagé et, si tel était le cas, la Municipalité ne pourrait être tenue responsable des dommages.

Informations municipales

Bureau municipal

Les heures d'ouverture du bureau municipal sont : mardi, mercredi et jeudi de 13h00 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h00 à 12h00
Vous pouvez communiquer par téléphone : 819-560-8433
Ou par courriel : ville.scotstown@hsfqc.ca

Location de salle

Il est possible de louer la grande salle au 2e étage de l'hôtel de ville pour un rassemblement de famille ou autre. Informez-vous au bureau municipal à l'avance.

Des rénovations ou une nouvelle construction en vue ?

Le formulaire pour une demande de permis est disponible sur le site web de la ville ou directement au bureau municipal.

Pour toute question concernant vos projets de construction, rénovation, le zonage et les règlements d'urbanisme, n'hésitez pas de contacter notre firme d'inspecteurs mandatée, ***Urbatek***, au 819-993-3244.
Le délai moyen pour délivrer un permis est d'environ 30 jours, une fois qu'ils ont reçu tous les documents requis pour le traitement de la demande.
Ne tardez pas et faites la demande dès que vous avez pris la décision.

Connaissez-vous RénoRégion ?

Le programme RénoRégion (PRR) a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible qui vivent en milieu rural à faire effectuer des travaux pour corriger les défectuosités majeures que présente leur résidence.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) assume les coûts de ce programme, l'administre et en confie l'application à l'échelle locale aux municipalités régionales de comté (MRC) et à certaines municipalités.
Venez chercher le formulaire de demande au bureau municipal durant les heures d'ouverture.
Pour plus d'information, visitez le site web :
http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/renoregion.html

Médailles à chien

La loi sur l'encadrement des chiens du gouvernement du Québec favorise une saine cohabitation entre les chiens, les humains et les autres animaux domestiques. Il est **obligatoire** pour le propriétaire ou le gardien d'un chien d'enregistrer son animal auprès de sa municipalité. Le chien devra porter en tout temps la médaille remise au moment de l'enregistrement.

Nous avons constaté qu'il y a encore quelques chiens dans la ville qui ne sont pas encore enregistrés.
Si vous n'avez plus votre chien, informez-nous afin que nous enlevions les frais de la médaille de votre compte de taxes 2024.

Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser. Un chien doit être tenu en laisse d'une longueur maximale de 1,85 m. (6 pi). Pour les chiens de 20 kg (44 lbs) ou plus, la laisse doit être attachée à un harnais ou à un licou.
De plus, la médaille permet de retrouver plus facilement le propriétaire d'un chien, s'il s'est échappé de sa cour. La ville pourra l'identifier grâce au numéro gravé dessus qui est relié à sa fiche d'identification.

Service de collecte de la route 257
(Lingwick – Scotstown -Hampden – Lingwick – Chartierville)

Brrrr… mon bac de compost est gelé et il n'a pas été vidé lors de la collecte !

Avec le froid et le gel, les matières organiques peuvent coller aux parois du bac brun et le camion de collecte peut éprouver des difficultés à le vider.

À l'approche du gel, évitez de déposer des liquides dans votre bac. Vous pouvez aussi déposer un morceau de carton plat ou un journal au fond du bac ou encore mettre un grand sac en papier qu'on utilise habituellement pour les feuilles dans votre bac.

Pour éviter que les matières ne gèlent au fond du bac brun :

- Déposez plusieurs couches de papier journal froissé, vos papiers mouchoirs usés, des boîtes d'oeufs ou un morceau de boîte en carton au fond du bac;
- Placez un grand sac en papier dans le bac brun pour y déposer vos matières;
- Congelez les matières humides ou les restes de table avant de les déposer dans le bac. Vous pouvez placer un contenant ou un sac en papier à côté de la porte extérieure.

Si les matières sont déjà gelées dans votre bac, décollez les parois avec une pelle ou un bâton (préférablement lorsqu'il ne fait pas trop froid) et insérez des morceaux de carton dans le fond et sur les contours.

Notez que les types de sacs en plastique (oxobiodégradable ou biodégradable), même s'ils sont certifiés, sont interdits dans le bac brun. <u>Seuls les sacs certifiés compostables sont acceptés par le centre de traitement.</u>

Finalement, profitez des périodes de redoux pour le nettoyer et décoller les matières des parois.

N'oubliez pas de déglacer le couvercle de votre bac avant la collecte!

Activité multi sport

ACTIVITÉS POSSIBLES : Soccer / ultumate frisbee / épée en mousse / ballon chasseur / jeu de parachute

Les vendredis à 18 h
Au terrain multi sport derrière l'école primaire de Scotstown.
Pour qui ??? : Tous les enfants
GRATUIT pour tous
Apporter vos bouteilles d'eau / Matériel : aucun matériel requis
Tu as besoin de ton sourire et de ta participation.

Alexandra Bonin, organisatrice, agente des Loisirs

Bibliothèque municipale de Scotstown

Heures d'ouverture :
Mardi : 18 à 19 h 30
Vendredi : 10 h à 11 h
Samedi : 10 h à 11 h 30
La magie des livres !

Cours de danse en ligne à Scotstown

Lundi à 19 h

Les cours sont pour les débutants et les intermédiaires.

Ghislaine Carrier
Téléphone : 819-657-4639

Lieu : Hôtel de Ville
Salle communautaire

Ateliers de danse – théâtre

Tous les dimanches
De 18 h 30 à 20 h

Gratuit

Hôtel de Ville, 101, ch. Victoria Ouest

Pour inscription :
art.action.estrie@gmail.com

La danse-théâtre est une forme d'expression par le mouvement qui utilise la danse, le théâtre et l'improvisation.

Ateliers de tricot

Les ateliers de tricot ont été déplacés au dernier jeudi du mois :
2023 : 30 novembre
2024 : 25 janvier, 29 février, 28 mars, 25 avril, 30 mai
13h30 à 15h30

2e étage de l'hôtel de ville (cuisine)
101 ch. Victoria Ouest-Scotstown

Apportez vos tricots
Bienvenue à tous !

Les pompiers du Service incendie de Scotstown vous invitent à venir passer la soirée avec eux
JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023 à 19 h
Grande salle de l'Hôtel de Ville
101, chemin Victoria Ouest, Scotstown

École primaire St-Paul, Scotstown

Le samedi 2 décembre, nous vous invitons à venir nous visiter, au gymnase, lors du marché de Noël de l'école.

Plusieurs produits seront en vente : oeuvres de couturières, articles pour cheveux, bijoux, produits Herbalife, chandelles, savons, shampoings, produits Épicure, baumes à lèvres, cires à fondre, cartes de Noël, boutures, tissage, oeuvres peintes, chocolats, décorations fabriquées par les enfants, pâtisseries, thés, tisanes, cafés, produits Amyco, miel, érable, etc. On aura même un petit stand pour prendre des photos de famille de Noël!

De plus, il y aura du chocolat chaud, du popcorn et de la barbe à papa à vendre, au profit de l'école (toujours pour notre projet skis de fond).

IMPORTANT | URGENCE : recevez les alertes municipales de Scotstown

Pour répondre au Règlement du Ministère de la Sécurité publique portant sur les procédures d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, la ville s'est dotée d'un système de communication d'alerte et de notifications de masse pour rejoindre les citoyens rapidement, massivement et efficacement (exemple : urgence, avis d'ébullition, fermeture de route, travaux routiers, etc.).

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce nouveau moyen de communication.

Il y a deux (2) façons très simples de le faire :

- En remplissant le formulaire sur notre site Web : **https://massalert.citam.ca/city/7041dd32-8acc-4c59-9930-93adfbbabd67**
  Ou **http://scotstown.net/alertes-et-notifications/**
  * Non compatible avec internet explorer (utilisez Google Chrome, Mozilla FireFox, Microsoft Edge ou Safari)
- En communiquant directement avec le bureau municipal au 819-560-8433, poste 2001

C'est dans des moments névralgiques que les messages d'alerte de masse prennent toute son importance. C'est pourquoi la ville de Scotstown vous offre la possibilité de vous tenir mieux informer, entre autres, lors des situations d'urgence.

Recevez les alertes de la Ville en vous inscrivant gratuitement au système d'alertes et de notifications de masse CITAM.

Pourquoi s'inscrire ?

✔ Vous recevrez de l'information ou des consignes essentielles en cas de situation d'urgence

✔ Vous recevrez de l'information ou les consignes essentielles en cas de bris d'aqueduc, fermeture d'eau ou fermeture de route

✔ Les alertes sont transmises par téléphone, par courriel et/ou SMS

✔ Vous choisissez les alertes et les notifications que vous souhaitez recevoir (Sécurité publique, travaux publics, loisir, culture, vie communautaire et informations générales)

✔ Vos données sont confidentielles

INSCRIVEZ-VOUS !

ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

WWW.SCOTSTOWN.NET

Inscrivez-vous par le site web de la ville :

http://scotstown.net/alertes-et-notifications/

par CITAM